

PROCEDURE D'INSCRIPTION SAISON 2026-2027 À PARTIR DU 27 JUIN

Attention, coupure estivale des inscriptions du 25 juillet au 17 août inclus !

Ce document présente la procédure d'inscription, particulièrement pour sa partie en ligne, sur notre plateforme dédiée. Si vous rencontrez la moindre difficulté, nous sommes à votre disposition au **01 39 21 54 90** ou accueil@laclef.asso.fr.

¶ RETROUVEZ ICI TOUTES NOS ACTIVITÉS ET LES INFOS PRATIQUES (DATES, HORAIRES, TARIFS...) POUR LA SAISON PROCHAINE

Vous y trouverez les différentes activités proposées la saison prochaine, les dates et horaires, ou encore les tarifs.

¶ PROCÉDURE PARTICULIÈRE D'INSCRIPTION POUR LES ACTIVITÉS MUSIQUE !

L'inscription sur la plateforme en ligne n'est possible que pour certaines activités musique : **éveil musical, initiation CP, parcours musique, Fétonson et Young Voices.**

Pour toutes les autres séances et ateliers (collectifs ou individuels), nous vous remercions de bien vouloir contacter Stéphane Guiot (chargé des pratiques musicales) : stephane.guiot@laclef.asso.fr. Il pourra vous aiguiller selon votre niveau et à votre instrument.

¶ INSCRIPTION À L'ACCUEIL

Venez vous inscrire à l'accueil aux **horaires d'ouverture**.

Dans ce cas, nous vous remercions par avance :

- dans la mesure du possible de créer un compte sur notre plateforme en ligne (cf "étape 1" ci-après),
- de vous munir d'un **justificatif de domicile**,
- et de lire les **modalités de paiement** (cf. "étape 4").

Pour vous éviter les longues files d'attente à La CLEF, nous avons mis en place une solution technique vous permettant de faire la réservation de votre panier en ligne.

· INSCRIPTION EN LIGNE

o ÉTAPE 1 : CRÉATION DU DOSSIER

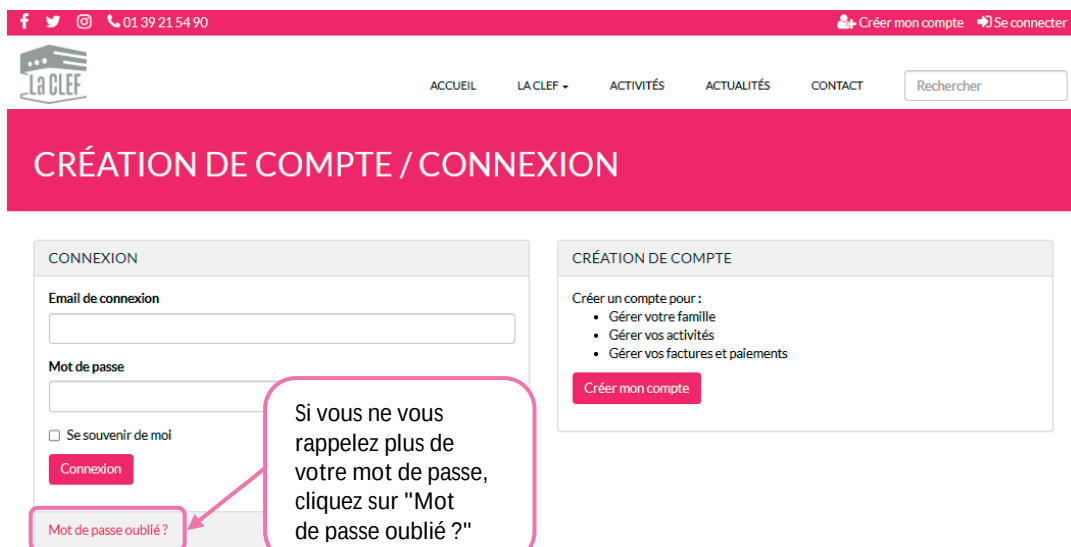
Si vous n'étiez pas adhérent ces dernières saisons, la création d'un compte dans notre logiciel est indispensable avant de pouvoir s'inscrire aux activités !

Il vous faut créer un compte par foyer et renseigner les informations nécessaires pour tous les membres du foyer concernés par des inscriptions en 2026/2027.

Créer votre compte : <https://laclef.aniapp.fr>.



Vous avez déjà un compte ? Connectez-vous avec vos identifiants !



Vous n'avez pas encore de compte ? Il faut vous en créer un !

[f](#) [t](#) [i](#) 01 39 21 54 90 [Créer mon compte](#) [Se connecter](#)

 [ACCUEIL](#) [LA CLEF](#) [ACTIVITÉS](#) [ACTUALITÉS](#) [CONTACT](#)

CRÉATION DE MON COMPTE



Pour l'inscription d'un enfant, veuillez saisir les informations du représentant légal.
Vous pourrez ajouter les informations de l'enfant depuis "Mon compte".

Attention, prenez soin d'inscrire correctement votre date de naissance. Vous en aurez besoin pour vous inscrire aux activités !

* Civilité ☐ M ☐ Mme

* Prénom
45 caractères max

* Nom
45 caractères max

* Date de naissance

Rôle dans la famille
Un représentant légal peut être un "Parent" ou un "Tuteur" majeur

Il faut bien choisir et orthographier son adresse mail car ce sera l'adresse de référence pour l'ensemble du dossier famille.

* Email de connexion
255 caractères max

* Mot de passe

* Confirmation du mot de passe

Vous devez saisir au moins un numéro de téléphone (fixe et/ou mobile)

* Téléphone fixe
45 caractères max

* Téléphone mobile
45 caractères max

CSP

Attention, le plus simple reste de saisir le code postal dans cette case.

* Numéro de rue
255 caractères max

* Nom de rue
255 caractères max

Complément d'adresse
255 caractères max

* Ville
Veuillez saisir votre code postal et sélectionnez votre ville dans la liste

En cochant cette case, vous acceptez de recevoir la newsletter culturelle et artistique de La CLEF (1 à 2 envoi(s) par mois).

N° Téléphone étranger (adhérents FLCE)

À valider obligatoirement pour finaliser la création du compte.

☐ J'autorise La CLEF à utiliser dans le cadre pédagogique, la publications des photos et des vidéos où j'apparaîtrai

☐ J'accepte que mon e-mail soit utilisé afin de recevoir la newsletter de La CLEF

☐ Je confirme avoir pris connaissance des conditions générales de vente et je les accepte 

Texte de droit relatif au droit à l'image

- L'article 226-2 du Code pénal punit le fait d'utiliser, conserver ou porter à la connaissance du public, l'image d'une personne prise dans un lieu privé sans le consentement de celle-ci.
- L'article 226-1 punit le fait de photographier (ou filmer) sans son consentement, une personne se trouvant dans un lieu privé. Il punit également le fait de transmettre l'image (même s'il n'y a pas diffusion), si la personne n'était pas d'accord pour qu'on la photographie.

[Créer mon compte famille](#)

Une fois, connecté à votre compte :

MA FAMILLE

MA FAMILLE

MES ACTIVITÉS

FAVORIS

PAIEMENTS

DOCUMENTS

LISTES D'ATTENTE

MESSAGES

PARAMÈTRES

SE DECONNECTER

1. DOCUMENTS EN ATTENTE

2. EN COURS DE TRAITEMENT

3. VALIDÉ

Votre ville (2024-2025)

MA FAMILLE

LA CLEF Michèle

Adhèrent(e) 2024-2025

CARTE D'ACTIVITÉ

AJOUTER L'ADHÉSION

LA CLEF Gertrude

Adhèrent(e) 2024-2025

CARTE D'ACTIVITÉ

AJOUTER L'ADHÉSION

LA CLEF Ginette

Adhèrent(e) 2024-2025

CARTE D'ACTIVITÉ

AJOUTER L'ADHÉSION

LA CLEF Chouchou

Adhèrent(e) 2024-2025

CARTE D'ACTIVITÉ

AJOUTER L'ADHÉSION

LA CLEF Pompom

Adhèrent(e) 2024-2025

CARTE D'ACTIVITÉ

AJOUTER L'ADHÉSION

LA CLEF Mirabelle

Adhèrent(e) 2024-2025

CARTE D'ACTIVITÉ

AJOUTER L'ADHÉSION

Ajouter un nouveau membre

ADHÉSION

Pour pratiquer une activité à La CLEF, une adhésion individuelle et annuelle est obligatoire (20€ pour les - de 12 ans, 25€ pour les autres) Elle sera à rajouter dans le panier pour les adhérents pratiquant une activité sinon vous ne pourrez pas procéder au paiement. Vous n'avez donc pas à l'ajouter ici.

Dans ce menu, vous pourrez retrouver ultérieurement toutes les informations relatives à vos inscriptions.

Ajouter des personnes de votre foyer qui seront rattachées à votre compte famille.

o ÉTAPE 2 : RENOUEVEZ VOTRE JUSTIFICATIF DE DOMICILE

- **Un justificatif de domicile de votre résidence principale de moins de 3 mois** (Quittance de loyer, facture d'eau/gaz/téléphone..., avis d'imposition ou non-imposition, justificatif de taxe d'habitation ou attestation ou facture d'assurance du logement)

MA FAMILLE

MA FAMILLE

MES ACTIVITÉS

FAVORIS

PAIEMENTS

LIENS DE PAIEMENT

DOCUMENTS

LISTES D'ATTENTE

1. DOCUMENTS EN ATTENTE

2. EN COURS DE TRAITEMENT

3. VALIDÉ

Votre ville (2025-2026)

1. DOCUMENTS EN ATTENTE

2. EN COURS DE TRAITEMENT

3. VALIDÉ

Ajouter mon just. de do

MA FAMILLE

LA CLEF Michèle

Adhèrent(e) 2025-2026

Adhèrent(e) 2026-2027

CARTE D'ACTIVITÉ

AJOUTER L'ADHÉSION

LA CLEF Gertrude

Adhèrent(e) 2025-2026

Adhèrent(e) 2026-2027

CARTE D'ACTIVITÉ

AJOUTER L'ADHÉSION

LA CLEF Ginette

Adhèrent(e) 2025-2026

Adhèrent(e) 2026-2027

CARTE D'ACTIVITÉ

AJOUTER L'ADHÉSION

LA CLEF Chouchou

Adhèrent(e) 2025-2026

Adhèrent(e) 2026-2027

CARTE D'ACTIVITÉ

AJOUTER L'ADHÉSION

!

Vous devez insérer via cette case, un **nouveau justificatif de domicile pour la saison 2026 / 2027.**

- ATTENTION -
Ne pas passer par "Documents" pour charger votre justificatif de domicile.

- VALIDATION -
C'est l'équipe de La CLEF qui vérifie et valide manuellement vos documents, sur les horaires d'ouverture de l'accueil.

Pour charger les autres documents éventuels.

Dès que l'équipe de La CLEF aura validé votre justificatif de domicile, vous le constaterez en vous reconnectant et pourrez passer à l'étape suivante, c'est-à-dire l'inscription.

o ÉTAPE 3 : INSCRIPTION AUX ACTIVITÉS

- Choix des activités et constitution du "panier"

Travail de modelage et du tour avec de la terre
Cet atelier vous propose de découvrir et de pratiquer les techniques du travail de la terre à travers le montage de volume principalement par parois en pratiquant engobe et émailage. Vous êtes guidés tout au long de l'année afin que vos idées et envies prennent forme dans une approche personnalisée. Matériel et cuissons compris dans la cotisation. Atelier équipé de 4 tours. Aux séances hebdomadaires s'ajoute la pratique en atelier libre, ouvert les samedis matin ou après-midi lorsque l'atelier n'est pas utilisé pour des stages.

Saison **Sept. > Juin**

Terre / Poterie / Céramique
Lundi 20:00 - 22:00
MJC La CLEF
MJC La CLEF

18 à 99 ans
Code d'inscription

Inscription
10 place(s) restante(s)

- Validation du panier et paiement

← Retourner vers la page des activités

PANIER

Type	Produit	Prix	Bénéficiaire	Total
Adhésion	Adhésion	€	LA CLEF MichelJe	€
Programmation	TERRE / POTERIE / CÉRAMIQUE	€	LA CLEF MichelJe	€

RÉCAPITULATIF

Panier (2)

1x Adhésion 25-26	€
1x Terre / poterie / céramique	€
TOTAL	€

Valider

Votre panier est valable 15 min et se réactive à chaque ajout d'activité.

N'oubliez pas de valider votre panier !

Ajouter une activité Adhésion Adhésion Vider votre panier

o ÉTAPE 4 : MODALITÉS DE PAIEMENT

- En ligne* avec **AniApps**, une fois le panier de pré-réservation validé, vous recevrez un mail avec un lien valable **72h** pour payer **en une fois par Carte Bleue**. Si cette étape n'est pas finalisée, les activités ne vous seront pas réservées car c'est **le paiement qui valide vos inscriptions**.

[← Retourner vers la page des activités](#)

PAIEMENT (2025-2026)

Le modèle solidaire de HelloAsso garantit que 100% de votre paiement sera versé à l'association choisie. Vous pouvez soutenir l'aide qu'ils apportent aux associations en laissant une contribution volontaire à HelloAsso au moment de votre paiement.



Paiement sécurisé VISA

RÉCAPITULATIF

Panier (2)

1x Adhésion 25-26	€
1x Sculpture / modelage	€
TOTAL	€

*** La CLEF utilise désormais la plateforme HelloAsso pour le paiement en ligne (soyez vigilants, celle-ci propose des dons mais ils ne sont pas obligatoires)**

v **À l'accueil** sur les [horaires d'ouverture](#) :

- **Prélèvement SEPA** (de x3 à x7 max selon la date d'inscription). Si vous avez déjà mis en place le prélèvement SEPA l'an passé, il n'est pas nécessaire de remplir à nouveau un mandat de prélèvement, les informations seront juste actualisées à l'accueil. Si vous le mettez en place pour la première fois, voici le formulaire à remplir : [cliquez-ici](#) ;

- **Chèque** (x7 max selon la date d'inscription) ;

Attention pour le prélèvement SEPA et le paiement par chèques :

- Dates d'encaissement : 1er ou 15 de chaque mois sauf le mois d'août et le 1^{er} janvier
- Premier encaissement le mois de l'inscription
et le dernier encaissement possible le 1er ou 15 mars 2027.

- Pour le FLCE, un paiement de 200€ est à régler lors de la pré-inscription (CB, chèque, espèce).
Le reste du paiement est possible en x3 maximum (chèque et mandat SEPA), avec un dernier encaissement en décembre 2026.

- Pour le Busy Bees, le paiement (hors mandat SEPA) se fera en x3 maximum.

A noter que La CLEF se réserve le droit de refacturer les frais bancaires de rejet. En cas de difficultés, veuillez contacter impérativement le service comptabilité maximum 10 jours avant l'échéance de prélèvement pour convenir d'une solution.

Les facilités de paiement ne sont pas automatiques mais un service offert auprès des adhérents de l'association. En cas de rejet bancaire répété, La CLEF se réserve le droit de ne plus proposer ces facilités de paiement à la famille ou l'adhérent concerné.

- Carte Bleue ;
- Espèces ;
- Coupon CAF ;
- **Chèques ANCV** (en votre possession) : 50% maximum du montant de l'activité avec un plafond maximum de 750€ sur le cumul des activités ;
- **Coupon sport** (en votre possession) : 50% au maximum du montant de l'activité pour une activité de danse ou de sport ;
- **Pass Yvelines +** : Pour tous les jeunes scolarisés et/ou domiciliés dans les Hauts-de-Seine et les Yvelines, de la 6^e à la majorité : c'est une aide financière pour les activités culturelles et sportives de 70€ (100€ pour les élèves boursiers).

Attention : La CLEF accepte uniquement les pass lui étant affectés.

Plus d'informations : www.passplus.fr.

- **Pass Culture** : Il accompagne les jeunes dès 15 ans au quotidien en leur offrant un plus grand accès à la culture.
 - 25 € par an pour les élèves de collège (géré par les enseignants sur une plateforme dédiée) ;

- 30 € pour les élèves de seconde et de CAP (géré par les enseignants sur une plateforme dédiée) ;
- 20 € pour les élèves de première et de terminale (géré par les enseignants sur une plateforme dédiée) ;
- 50€ pour les jeunes de 17 ans (proposé sur l'application Pass Culture) ;
- 150€ pour les jeunes de 18 ans (proposé sur l'application Pass Culture) ;

Plus d'informations : www.pass.culture.fr.

- **Pass loisirs** : La Ville propose un pass d'une valeur de 50 € aux enfants de 3 à 16 ans ainsi qu'aux foyers des travailleurs inscrits au pôle emploi ou ayant de faibles ressources domiciliées sur la commune nouvelle.

Plus d'informations : [cliquez-ici](#).

- **LABAZ** : La Région propose aux Franciliens de 15 à 17 ans une aide de 100€ pour l'inscription à une activité culturelle et sportive grâce à l'appli LABAZ. Plus d'informations sur www.iledefrance.fr.

À NOTER

Tarif préférentiel pour les habitants de la Commune Nouvelle de Saint-Germain-en-Laye.
Réduction de 5 % pour les habitants de la Commune Nouvelle de Saint-Germain-en-Laye
Dont le quotient familial est inférieur ou égal à 686€.

VOUS AVEZ UNE QUESTION ?

Contactez-nous au 01 39 21 54 90 ou accueil@laclef.asso.fr